SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org http://sections.se-unsa.org/51/

FLASH écoles du 8 janvier 2013

La version en .pdf pour une meilleure lisibilité et pour l'affichage est disponible ici

Toute l'équipe du SE-UNSA Marne vous souhaite personnellement et professionnellement une très belle année 2013.

Comme à l'habitude, nous serons à vos côtés pour vous conseiller et vous informer .

Rythmes scolaires : le SE-Unsa refuse de voter un texte incomplet

Six mois après sa nomination, Vincent Peillon a présenté le projet de décret sur la réforme des rythmes lors du conseil supérieur de l'éducation du 8 janvier. Les débats auront une fois de plus montré que ce sujet est toujours source de passion, d'affrontements, de tergiversations, d'extrapolations…

Depuis que ce dossier est sur la table, le SE-Unsa considère qu'il doit être traité simultanément selon deux angles : le premier est celui de la **réussite des élèves**, le second concerne **l'amélioration des conditions de travail des enseignants**. Comme les deux faces d'une même pièce, ces deux volets sont indissociables.

Si, sur le premier aspect, la volonté politique est affirmée, le projet de décret ne peut considérer que ce temps est seulement affaire municipale et échappe à la communauté éducative. Pour le SE-Unsa, l'organisation du temps scolaire est éminemment pédagogique et le conseil d'école ne doit pas renoncer à ses prérogatives en la matière.

Sur l'amélioration des conditions de travail des personnels, le SE-Unsa reste sur sa faim. **Aucune proposition précise n'a été faite par le ministère, ni sur un nouvel aménagement des 108 heures annuelles dues par les professeurs, ni même sur une nécessaire compensation financière de leur perte de pouvoir d'achat suite au passage à quatre jours et demi**.
Faute de visibilité et de perspective sur l'ensemble du dossier, le SE-Unsa a refusé de prendre part au vote du CSE. Il demande au ministre de revoir son projet.

Vendredi aura lieu le CTM sur le même sujet. Devrait y être aussi communiqué le projet de circulaire qui précise la nouvelle répartition des 108h et qui confirme la diminution à 36 h de l'AP devenue APC. Une ultime réunion de concertation sur ce projet de circulaire aura lieu jeudi matin au ministère.

Vous pouvez consulter sur notre site l'analyse du projet de décret par le SE-UNSA, commenté point par point ainsi que les interventions de Christian Chevalier.

Le texte confirme bien que les municipalités ont jusqu'au 1er mars pour prendre une décision de n'entrer dans le dispositif qu'à la rentrée 2014.

- http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article672

Ville de Reims : Le SE-Unsa participera à la conférence sur l'organisation de la semaine scolaire le 30 janvier au matin. Nous avons invité les écoles concernées à nous faire remonter leur avis et leurs propositions.

CAPD formation continue « choix des stagiaires » Elle aura lieu le mardi 15 janvier. Contactez nous par mail pour savoir si votre candidature a été validée.

Avez-vous rencontré des difficultés pour vous inscrire aux stages ? nous ferons remonter vos informations à l'administration

Harmonisation académique du mouvement 1er degré : l'administration a accédé à notre demande de ne pas mettre en place quoi que ce soit pour le mouvement 2013 et reporte une éventuelle harmonisation à 2014.
Les arguments présentés par le recteur ne nous conviennent pas.
Relire le compte-rendu de l'audience avec le recteur > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article668

Carte scolaire 2013 :
Nous connaitrons au CTA la répartition des 10 postes supplémentaires sur les 4 départements.
Plusieurs dates à retenir :

Lundi 28 janvier : commission écoles
1er février : comité technique
15 février : CDEN

Nous ne pouvons défendre la situation de votre école que si vous nous en faites part. Comme à l'habitude, envoyez-nous vos effectifs actuels, et prévus pour la prochaine rentrée, sans oublier un descriptif plus argumenté pour une ouverture ou contre une fermeture …

UNSA Education : pour aller plus loin
Où en est la décentralisation dans l'éducation ?

http://extranet.unsa-education.com/Docs/Total/NEW_Questions_Educduc_N5_Janvier_2013.pdf

Au sommaire :

- *Décentralisation et éducation : des exemples européens* *p. 2-4*
- *Les enjeux de l'acte III* *p. 5-9*
  - *> Les demandes des Régions*
  - *> Le projet de loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République*
  - *> Les Régions déjà actrices de la formation professionnelle*
  - *> L'avant-projet de loi de décentralisation va-t-il changer la donne actuelle sur le rôle des Régions dans la formation ?*
- *Petit retour sur les étapes précédentes* *p. 10-13*
  - *> L'acte I de la décentralisation 1982*
  - *> L'acte II de la décentralisation 2003-2004*
- *Vers des politiques éducatives territorialisées* *p. 14-16*
- *Pour aller plus loin*

Vos contacts écoles au Se-UNSA :
Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19
Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61
Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.
http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6

Enseignants de l'Unsa
Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS | Agrégés | ASH | Certifiés | COP | CPE | EPS | Formateurs | PE | PEGC | PLP | Profs contractuels

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour en indiquant « désabonnement ».